

Le **mardi 06 octobre deux mille quinze** à dix-huit heures trente, les Conseillers Municipaux se sont réunis, salle de la mairie, suite à convocation en date du 28 septembre 2015, sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY.

Etaient présents : Mesdames Catherine VEROVE, Gertrude LEJOSNE, Marie-Paule CAMPION, Messieurs Marc BOUTROY, Louis KALTENBACH, William ALLART, Louis BOUTROY, Didier HAMY, Bruno FLAMENT, Fabien MARTIN, Frédéric LOKIETEK

Absents excusés :

La séance a été ouverte par Monsieur Marc BOUTROY, Maire.

Le compte rendu de la réunion précédente a été envoyé auparavant à chaque membre du Conseil Municipal. L'Assemblée l'a adopté à l'unanimité.

Monsieur Louis BOUTROY a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire passe à **l'ordre du jour** :

- **En application de la loi "Notre" : la C.C.S.O.C doit être dissoute.**

Délibération officialisant notre souhait de rejoindre une intercommunalité voisine en spécifiant laquelle.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la loi "Notre" a été votée et est exécutoire.

Celle-ci impose un seuil minimum de 15 000 habitants par communauté de communes, par conséquent, la C.C.S.O.C. doit être dissoute au 1er janvier 2017. Il rappelle à l'Assemblée que la C.C.S.O.C. exerce 55 compétences sur un territoire rural.

Il informe que Madame BOUCHART Présidente de Cap Calaisis, a démarché les maires de la C.C.S.O.C. et organisé une réunion d'informations.

Elle propose de revoir la représentativité, de construire ensemble une nouvelle intercommunalité, à l'intérieur de laquelle elle souhaite créer un pôle urbain et un pôle rural.

Concernant les compétences, elle propose de les maintenir en place et de faire fonctionner la communauté comme un syndicat à la carte ou en démontrant l'intérêt communautaire.

Il informe également l'Assemblée que Monsieur Médine, Président des 3 Pays est venu s'entretenir avec les 9 maires de la C.C.S.O.C.

Il nous a informé qu'il n'était pas demandeur, mais que son conseil communautaire était disposé à nous accueillir en partie ou en totalité.

Il nous a démontré le fonctionnement de sa communauté de communes, qui est rurale comme la nôtre et qui exerce 45 compétences qui sont très proches des nôtres.

Après discussion, l'Assemblée, estime qu'il faut se rapprocher de la communauté de communes qui exerce déjà de nombreuses compétences, qui a les mêmes préoccupations et les mêmes pôles d'intérêts.

Monsieur le Maire passe au vote et demande qui demande l'intégration de la commune d'Escalles envers :

- Les 3 Pays 09
- Cap Calaisis 02

Par conséquent, il est décidé de solliciter l'intégration de la Commune d'Escalles dans la Communauté de Communes des 3 Pays.

- **Modification des statuts de la C.C.S.O.C.**

A l'unanimité des présents, l'Assemblée a accepté l'extension des compétences de la CCSOC en complétant le bloc de compétences optionnelles Action Sociale d'intérêt communautaire définit comme suit :

- Création, gestion, animation et mise en place de partenariats dans le cadre d'un "Accueil Infos Conseils Services"
- Mise en place d'actions à portée intercommunale en faveur du maintien à domicile, de l'autonomie et de la lutte contre l'isolement des personnes âgées.
- Etudes et actions de soutien dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire

-Indemnité de conseil au comptable public

Après délibération, à l'unanimité les membres du Conseil Municipal accordent 50 % du montant maximum proposé pour l'année 2015 et les suivantes.

-Information sur la liaison douce "Wissant Escalles" (vélo route) dans le cadre de l'Opération Grand Site par le département

Monsieur le Maire fait un compte rendu et expose le contenu des travaux qui seront réalisés par le conseil départemental pour réaliser la vélo route entre wissant et escalles.

Une étude va être réalisée par l'entreprise Ramery pour récupérer les eaux pluviales à l'entrée du Tap-Cul.

Celle-ci sera proposée à la prochaine réunion.

-Avant-projet sommaire de la réhabilitation de la "Résidence le Bosquet"

Monsieur le Maire expose les plans de l'avant-projet sommaire de la réhabilitation de la résidence le Bosquet. L'Assemblée souhaite que l'on prévoit 2 emplacements poubelles supplémentaires (1 sur le centre et le second à côté des garages).

Mutuelle pour le personnel titulaire

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'une étude est en court pour proposer une mutuelle aux agents.

-Questions diverses

Néant.

Fin de la séance à 21h00